

John Russell profita de cette agitation pour faire du capital politique. L'agitation était si intense en Angleterre qu'on craignait d'y voir répéter les émeutes qui avaient eu lieu du temps de lord George Gordon. Comme alors on voyait écrit dans les rues et sur les portes "pas de papisme." De quelque côté que je me dirigeasse je voyais écrit à la craie sur les maisons "pas de papisme." Je crois que personne n'est allé aussi loin que le célèbre bouffon Grimaldi, du temps de lord Georges Gordon, qui avait écrit sur sa porte "pas de religion." Mais nous nous rappelons tous la mordante caricature du *Punch* représentant lord John Russell sous les traits d'un gamin qui écrivait sur les murs "pas de papisme," et se sauvait.

Quel a été le résultat de cette agitation. J'étais alors bien plus jeune qu'aujourd'hui et je dois dire que pendant un temps je fus entraîné. L'excitation était contagieuse ; où j'allais, au théâtre ou ailleurs, j'entendais crier "Dieu sauve la Reine" et "à bas le Pape." On ne pouvait aller dans un lieu d'amusement sans y voir une foule assemblée et l'on jugea nécessaire de faire garder les banques et de faire protéger les chapelles catholiques. M. Gladstone et quelques autres esprits plus droits.

M. MILLS (Bothwell) Sir James Graham.

SIR JOHN A. MACDONALD. Oui ; M. Gladstone, sir James Graham et d'autres combattirent le bill qui eut une fin ignominieuse. Pas une seule poursuite ne fut intentée sous l'opération de cet acte et quelques années plus tard, en 1871, l'acte fut abrogé sans bruit. Pas un mot ne fut dit pour demander que ce bill méprisable fut maintenu.

M. BLAKE. Tout le monde en avait honte.

SIR JOHN A. MACDONALD. Oui, comme le dit l'honorable député de Durham Ouest (M. Blake), tout le monde en avait honte. Le parlement abrogea le bill avec mépris, bien que l'excitation eût été énorme au moment de son adoption. Je ne puis vous donner une idée de l'excitation qui régnait en Angleterre à cette époque. J'ai l'espoir et la conviction que lorsque, dans la province d'Ontario, on comprendra parfaitement cette question des Jésuites et qu'on aura lu, discuté et apprécié les discours élaborés prononcés sur cette question, la population comprendra que ces craintes sont mal fondées et que le pays est en sûreté. Qu'on remarque qu'il n'y a dans tout le Canada que 71 Jésuites. Vont-ils conquérir le Canada ? Le protestantisme va-t-il être aboli ? Est-ce que le Canada va perdre sa foi, par le travail de ces 71 Jésuites. Ils n'ont pour toute arme qu'un chapelet, une ceinture autour des reins et un bréviaire sous le bas. Quel mal peuvent-ils faire ? J'ai dit à mon éloquent et savant ami, le pasteur Potts de Toronto, que je ne craindrais pas de le voir se mesurer, physiquement ou intellectuellement, avec n'importe lequel des disciples de Loyola en Canada.

Maintenant, qu'on remarque bien ceci : les Jésuites ont prétendu, avec une apparence de raison, que leur établissement aurait pour effet de leur faire recouvrer tous leurs biens. C'était leur prétention et ils avaient le droit de la faire valoir du mieux qu'ils pouvaient. Qu'on examine les documents. Ils évaluaient leurs biens à \$2,000,000, mais ils réduisirent généreusement cette somme à \$1,000,000, ou, pour être plus exact, à \$900,000 je crois. Mais le gouvernement de Québec leur dit : Non, vous ne pouvez pas avoir cela, vous ne pouvez obtenir que \$400,000, ce qui n'est pas une somme très élevée. M. Mercier, dans l'intérêt de sa province, a dépensé de plus fortes sommes pour les chemins de fer ici et là. Nous faisons la même chose ici. La somme n'est pas exorbitante. Et non-seulement M. Mercier a limité la réclamation des Jésuites à \$400,000, mais il a ajouté : Vous n'aurez pas la somme entière ; peut-être même n'en aurez-vous aucune part.